

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN
18/02/2016**

-
1. **09:00 - RS**
Dossier 16378 - Demande du Ministère de la Région de Bruxelles - Capitale - Régie Foncière pour restaurer la Maison du Prieur, créer un HoReCa au rez-de-chaussée et une salle polyvalente au 1^{er} étage , rue du Rouge-Cloître.
- Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 21/01/2016 au 04/02/2016 pour les motifs suivants :**
- application de la prescription générale 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les zones d'espaces verts, publics ou privés)
 - application de la prescription générale 0.7.1. du PRAS (équipements ne relevant pas des activités autorisées par les prescriptions particulières de la zone)
 - application de l'art. 147 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence (création d'équipements sportifs, culturels, de loisirs, scolaires et sociaux dans lesquels plus de 200 m2 sont accessibles aux utilisations de ces équipements)
 - application de la prescription particulière 12.2° du PRAS (affectation en commerces de taille généralement faible qui sont le complément usuel et l'accessoire de cette zone)
- Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :**
- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (bien classé ou en cours de classement depuis max 2 ans)
-
2. **09:30 - RS**
Dossier 16344 – Aanvraag van de LEEFMILIEU BRUSSEL voor het slopen van een open berggruimte, de renovatie van 3 bestaande paviljoenen en het bouwen van een nieuw paviljoen, Waversesteenweg 1850.
- Het dossier wordt onderworpen aan de overlegcommissie van 22/01/2016 tot 05/02/2016 voor volgende redenen:**
- toepassing van het algemeen voorschrift 0.3. van het GBP (handelingen en werken in openbare of private groengebieden)
 - art. 149 al.2 : aanvragen die onderworpen worden aan een passende beoordeling van de effecten van een project of een inrichting op het Natura 2000-gebied
- Het dossier wordt onderworpen aan het advies van de overlegcommissie voor volgende redenen :**
- toepassing van art. 207 §1.al4 van het BWRO (beschermd goed of waarvoor de procedure geopend is sinds max 2 jaar)
-

3.	<p>10:00 - CK Dossier 16347 - Demande de Monsieur THOEN pour mettre en conformité une maison unifamiliale (extension au rez-de-chaussée) et créer une lucarne en toiture arrière , rue de la Vignette 125.</p> <p>Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 21/01/2016 au 04/02/2016 pour les motifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) • dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)
4.	<p>10:30 - CK Dossier 16377 - Demande de la S.A. GODDARD LOYD pour mettre en conformité un immeuble de 5 logements et 1 commerce (fermeture des balcons, lucarne et terrasse), chaussée de Watermael 73.</p> <p>Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 21/01/2016 au 04/02/2016 pour le motif suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
5.	<p>11:00 – CH Dossier 16365 - Demande de Monsieur et Madame VANCOPPENOLLE-D'HONDT pour transformer, agrandir et isoler une maison unifamiliale, avenue des Ablettes 22.</p> <p>Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 22/01/2016 au 05/02/2016 pour les motifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dérogations aux art.3 (implantation de la construction - façade avant), art.4 (profondeur de la construction), art.6 (toiture - hauteur- lucarnes) et art.11 (aménagement de la zone de recul) du titre I du RRU • application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
6.	<p>11:30 - CH Dossier 16371 - Demande de la S.P.R.L. ONE MARKET pour régulariser l'isolation par l'extérieur de la toiture d'une maison unifamiliale, drève Louisa Chaudoir 10.</p> <p>Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 22/01/2016 au 05/02/2016 pour le motif suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) <p>Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci)) • application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

7.	<p>11:50 - CK Dossier 16338 - Demande de Monsieur SAMYN pour modifier le permis de lotir n° 14, délivré à Mlle FOULON le 21 août 1963, avenue Charles Madoux de 76 à 78.</p> <p>Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 21/01/2016 au 04/02/2016 pour le motif suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
8.	<p>14:00 - MK Dossier ENV/1132 - Demande de l'ACP BD DU SOUVERAIN pour exploiter des installations classées dans un immeuble de logements, boulevard du Souverain 47 – 53.</p> <p>Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 21/01/2016 au 04/02/2016 pour le motif suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • installations de classe 1B, soumises à enquête publique, suivant les prescriptions de l'ordonnance du 05 juin 1997 relative aux permis d'environnement.
9.	<p>14:20 - CK Dossier 16363 - Demande de la S.A. MATEXI PROJECT pour modifier, en cours de chantier, le PU n°15.757 délivré le 10/12/2013 (extension, au rez-de-chaussée, de la maison unifamiliale), clos Albert Crommelynck 17.</p> <p>Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 21/01/2016 au 04/02/2016 pour le motif suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • application de l'art. 155 §2 du COBAT (dérogation à un permis de lotir)
10.	<p>14:40 - CH Dossier 16373 - Demande de la S.P.R.L. FERRI & SORRENTINO pour percer une baie entre deux bâtiments mitoyens afin d'étendre un restaurant et mettre en conformité les façades du bâtiment sis place Pinoy 17 et avenue Pré des Agneaux 1</p> <p>Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 22/01/2016 au 05/02/2016 pour le motif suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) <p>Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)
11.	<p>15:10 - CK Dossier 16364 - Demande de Monsieur et Madame MAECK-DELVAUX pour construire une extension à l'arrière du rez-de-chaussée d'une maison unifamiliale et réaménager le jardin, rue Antoine Vandergoten 38.</p> <p>Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 21/01/2016 au 04/02/2016 pour les motifs suivants :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • dérogations aux art. 4 (profondeur de la construction), art.6 (toiture - hauteur), art. 12 (aménagement des zones de cours et jardins) et art. 13 (maintien d'une surface perméable) du titre I du RRU • dérogation à l'article 4 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - clôtures et avant-corps) • application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
12.	<p>15:40 - CK Dossier 16360 - Demande de Monsieur DARTEVELLE pour construire une extension à l'arrière du rez-de-chaussée, réaliser 3 lucarnes et aménager une terrasse à l'arrière du 1^{er} étage d'une maison unifamiliale 3 façades, avenue Charles Schaller 14.</p> <p>Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 21/01/2016 au 04/02/2016 pour les motifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU • application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) • dérogation à l'article 7 du Règlement Communal sur les Bâtisses (épaisseur des murs pignons)
13.	<p>16:10 - RS Dossier 16383 - Demande de Monsieur DOUCHAMPS pour placer une membrane d'étanchéité contre la façade arrière de la maison unifamiliale, chaussée de Wavre de 1879 à 1881.</p> <p>Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci))
14.	<p>16:30 – RS-REPORT Dossier 16189 – Aanvraag van Mijnheer VAN PEER voor het afbreken van een ééngezinswoning en het heropbouwen van een appartementsgebouw met 4 wooneenheden, Henri Schoofslaan 19.</p> <p>Het dossier werd onderworpen aan het openbaar onderzoek van 31/12/2015 tot 14/01/2016 voor volgende reden:</p> <ul style="list-style-type: none"> • afwijkingen op art. 4 (diepte van de bouwwerken), op art.6 (dak - hoogte) en op art. 9 (benedenverdieping - aparte en gemakkelijk bereikbare ingang naar de verdiepingen) van titel I van de GSV • afwijkingen van de voorschriften II, 2) (gabariet - inplanting (oppervlakte van de woningen)) en II, 4) (daken) van het bijzonder bestemmingsplan nr 6 • toepassing van het algemeen voorschrift 0.6. van het GBP (handelingen en werken die het binnenterrein van huizenblokken aantasten) • toepassing van het bijzonder voorschrift 2.5.2° van het GBP (wijzigingen van het stedenbouwkundig karakter van de bouwwerken)

15.

17:00 – CH - REPORT

Dossier 16.350 - Demande de Madame SERCK pour agrandir, rehausser, transformer et isoler une maison unifamiliale trois façades, avenue des Mésanges 3.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 31/12/2015 au 14/01/2016 pour les motifs suivants :

- **application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)**
- **dérogations aux art. 3 (implantation de la construction - mitoyenneté) et art. 5 (hauteur de la façade avant) du titre I du RRU**

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- **application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci))**
- **application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)**
